

GABASTON

Bulletin municipal - n°46 - Juillet 2014

www.gabaston.fr

Une nouvelle équipe municipale...



De gauche à droite : Pierre-Alexandre CAZENAVE ; Didier LEBLOND ; Helder DE SOUSA ; Marie LARROUTUDE ; Thierry LADEVEZE ; Guy BITAILLOU ; Sylvie COURDE ; Michel MAGENDIE ; Christine FERRER ; Claude LAMY-MASCAROU ; Pascale BESTI ; Alain CANO ; Pascal DUMARTIN ; Elisabeth POUTS ; Jacqueline SINSAU-PARFAIT.

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3
REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	4
SÉANCE DU 31 JANVIER	4
SÉANCE DU 17 MARS	4
SÉANCE DU 30 MARS	6
SÉANCE DU 11 AVRIL	6
SÉANCE DU 29 AVRIL	7
SÉANCE DU 23 MAI	9
SÉANCE DU 10 JUILLET.....	10
ETAT CIVIL.....	12
INFORMATIONS SCOLAIRES	13
INFOS PRATIQUES	14
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....	16
VIE AU VILLAGE - ANIMATION.....	16
LES ASSOCIATIONS	21
SOCIÉTÉ DE CHASSE	21
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	22
CLUB DE GYM.....	23
PÉTANQUE	23
COMITÉ DES FÊTES	24
FOOTBALL CLUB DES 2 VALLÉES.....	24
CLUB 3 ^E PRINTEMPS	26
CHORALE.....	26
TENNIS CLUB GABASTONNAIS	27
ALBUM PHOTOS DES DERNIERS MOIS.....	28

Le mot du Maire



Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier toutes les électrices et les électeurs pour ce mandat qui commence.

Vous avez manifesté ainsi votre volonté de nous accorder votre confiance pour gérer au mieux les intérêts de la commune.

Nous nous appliquerons, par notre volonté d'engagement et d'implication, de mener à bien nos futures actions.

Néanmoins, force est de constater que la baisse des dotations de l'Etat et les charges en constante augmentation rendront la tâche ardue. De même, les nouveaux rythmes scolaires qui seront en application à partir de septembre prochain viendront augmenter les coûts de fonctionnement de l'école. Mais le personnel scolaire et extrascolaire aura à cœur d'accompagner les enfants tout au long de l'année.

La météo de ces derniers mois a occasionné des dégradations aussi impressionnantes que soudaines et qui génèreront des charges supplémentaires. Nous avons dû agir dans l'urgence pour rétablir une circulation normale dans les secteurs les plus touchés. Bien évidemment, l'un des pôles d'action majeurs sera la voirie.

Cependant, en cette période enfin estivale grâce au retour du soleil, nous pensons aux étudiants qui savourent leur réussite aux examens, qu'ils en soient félicités.

Dans ce premier bulletin de ce nouveau mandat, vous trouverez toutes les informations utiles sur la municipalité.

A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été.

Michel MAGENDIE

LE MAIRE ET LES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

NOM Prénom	Poste	Téléphone	Commission
MAGENDIE Michel	Maire	06.08.06.03.30	
LAMY-MASCAROU Claude	1 ^{er} adjoint	06.85.92.32.69	Voirie
BITAILLOU Guy	2 ^e adjoint	06.84.21.13.02	Bâtiments
CANO Alain	3 ^e adjoint	06.01.83.98.45	Information - Animation
LARROUTUDE Marie	4 ^e adjoint	06.48.90.77.70	Affaires scolaires
LEBLOND Didier	Conseiller	06.77.06.36.77	Urbanisme - Environnement

Réunions du Conseil Municipal

SEANCE DU 31 JANVIER 2014

Présents : PALENGAT Philippe, MAGENDIE Michel, CAPDEVIELLE Lucie, LADEVEZE Thierry, MATRAS Mireille, CAZENAVE Pierre-Alexandre, DE SOUSA Helder, IVANAJ Anton, PICOURLAT Jean-Luc.

Absents : ABADIE Joël, MORGADO Patrick.

Excusés : LARROUTUDE Marie qui donne procuration à MAGENDIE Michel, LEBLOND Didier qui donne procuration à MATRAS Mireille, PORTALET Gabriel qui donne procuration à LADEVEZE Thierry.

◆ TITULARISATION DE DEUX AGENTS DE L'ECOLE

Deux agents de l'école, Sandra BEGUE et Henny GARVENES, arrivent en fin de stage. Considérant qu'elles ont donné satisfaction, il est proposé de les titulariser.

Voté à l'unanimité.

◆ FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La commune demande actuellement une participation de 606 € correspondant aux frais de fonctionnement pour tous les élèves des communes extérieures scolarisés dans notre école.

Après un calcul du coût des frais de fonctionnement, le Conseil Municipal fixe la participation à 870 € par élève scolarisé, sans distinction de maternelle ou de primaire.

Voté à l'unanimité.

◆ REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ERDF

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n°202-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il est proposé :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum
- que ce montant soit revalorisé chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou de tout autre index qui viendrait lui être substitué.

Voté à l'unanimité.

#####

SEANCE DU 17 MARS 2014

Présents : PALENGAT Philippe, MAGENDIE Michel, CAPDEVIELLE Lucie, LADEVEZE Thierry, LARROUTUDE Marie, MATRAS Mireille, IVANAJ Anton, LEBLOND Didier, PICOURLAT Jean-Luc, PORTALET Gabriel, CAZENAVE Pierre-Alexandre qui arrive après les votes des comptes administratifs et comptes de gestion.

Absents : ABADIE Joël, MORGADO Patrick.

Excusé : DE SOUSA Helder qui donne procuration à MAGENDIE Michel.

◆ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu	514 591,00 €
	Réalisé	456 456,26 €
Recettes	Prévu	514 591,00 €
	Réalisé	411 150,45 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	352 669,00 €
	Réalisé	290 854,56 €
Recettes	Prévu	352 669,00 €
	Réalisé	375 443,70 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 45 305,81 €
Fonctionnement	60 079,61 €
Résultat global	14 773,80 €

Voté à l'unanimité.

◆ COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	61 695,00 €
	Réalisé	53 785,23 €
Recettes	Prévu	61 695,00 €
	Réalisé	74 275,13 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement	20 489,90 €
Résultat global	20 489,90 €

Voté à l'unanimité.

◆ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Il est constaté que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	60 079,61 €
- un déficit d'investissement de :	45 305,81 €

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : excédent	60 079,61 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	45 305,81 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	14 773,80 €
Résultat d'investissement reporté (001) déficit	45 305,81 €

Voté à l'unanimité.

◆ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA CAISSE DES ECOLES

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Il est constaté que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 524,68 €
-------------------------------------	------------

- un excédent de fonctionnement de : 22 014,58 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 20 489,90 €
M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 20 489,90 €

Voté à l'unanimité.

#####

SEANCE DU 30 MARS 2014

Présents : MAGENDIE Michel, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, FERRER Marie-Christine, LARROUTUDE Marie, POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline, BITAILLOU Guy, CANO Alain, CAZENAVE Pierre-Alexandre, DE SOUSA Helder, DUMARTIN Pascal, LADEVEZE Thierry, LAMY-MASCAROU Claude, LEBLOND Didier.

◆ ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Ont été élus :

- Maire : M. Michel MAGENDIE : 14 voix, 1 nul
- Premier adjoint : M. Claude LAMY-MASCAROU : 14 voix, 1 nul
- Deuxième adjoint : M. Guy BITAILLOU : 14 voix, 1 nul
- Troisième adjoint : M. Alain CANO : 14 voix, 1 nul
- Quatrième adjoint : Mme Marie LARROUTUDE : 14 voix, 1 nul

#####

SEANCE DU 11 AVRIL 2014

Présents : MAGENDIE Michel, LAMY-MASCAROU Claude, BITAILLOU Guy, CANO Alain, LARROUTUDE Marie, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, FERRER Marie-Christine, POUTS Elisabeth, CAZENAVE Pierre-Alexandre, DE SOUSA Helder, LADEVEZE Thierry, LEBLOND Didier.

Excusés : SINSAU-PARFAIT Jacqueline qui donne pouvoir à POUTS Elisabeth, DUMARTIN Pascal qui donne pouvoir à LARROUTUDE Marie.

◆ DESIGNATION DE 2 DELEGUES POUR SIGNER LES ACTES EN LA FORME ADMINISTRATIVE

M. le Maire expose qu'il peut être amené à établir des actes en la forme administrative pour des opérations intéressant la commune, plus particulièrement des acquisitions ou des aliénations de terrains. Etant rédacteur de ces actes, il ne peut les signer au nom de la Commune. Par conséquent, il invite le Conseil Municipal à désigner un adjoint à cette fin.

Le Conseil Municipal désigne M. Claude LAMY-MASCAROU, 1^{er} adjoint et en cas d'empêchement ou d'absence de celui-ci, M. Guy BITAILLOU, 2^e adjoint, pour signer les actes en la forme administrative qui seront établis par M. le Maire.

Voté à l'unanimité.

◆ DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIVERSES COMMISSIONS

M. le Maire rappelle qu'il est membre de droit de chacune des commissions. Les différentes commissions sont ainsi constituées :

Voirie

Claude LAMY-MASCAROU, Guy BITAILLOU, Helder DE SOUSA, Pascal DUMARTIN et Thierry LADEVEZE.

Bâtiments

Guy BITAILLOU, Marie LARROUTUDE, Alain CANO, Pierre-Alexandre CAZENAVE, Pascal DUMARTIN et Didier LEBLOND.

Animation – Information

Alain CANO, Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Christine FERRER, Elisabeth POUTS, Jacqueline SINSAU-PARFAIT, Thierry LADEVEZE et Didier LEBLOND.

Affaires Scolaires

Marie LARROUTUDE, Sylvie COURDE, Elisabeth POUTS, Jacqueline SINSAU-PARFAIT et Pierre-Alexandre CAZENAVE.

Urbanisme – Environnement

Didier LEBLOND, Pascale BESTI, Elisabeth POUTS, Helder DE SOUSA, Pascal DUMARTIN et Claude LAMY-MASCAROU.

CCAS

Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Christine FERRER, Jacqueline SINSAU-PARFAIT et Alain CANO.
M. le Maire devra nommer cinq membres hors Conseil Municipal et résidents de la commune.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Luy Gabas Lees (SIAEP)

Didier LEBLOND, délégué titulaire ; Alain CANO, délégué suppléant.

Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA)

Didier LEBLOND, délégué titulaire ; Pierre-Alexandre CAZENAVE, délégué suppléant.

#####

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Présents : MAGENDIE Michel, LAMY-MASCAROU Claude, BITAILLOU Guy, CANO Alain, LARROUTUDE Marie, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, FERRER Marie-Christine, POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline, CAZENAVE Pierre-Alexandre, LADEVEZE Thierry, LEBLOND Didier.

Excusés : DE SOUSA Helder qui donne pouvoir à Thierry LADEVEZE, DUMARTIN Pascal qui donne pouvoir à Marie LARROUTUDE.

◆ REAFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une demande de Madame la Trésorière a été faite afin de modifier l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Il est constaté que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	60 079,61 €
- un déficit d'investissement de :	45 305,81 €

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068)	60 079,61 €
Résultat d'investissement reporté (001) déficit	45 305,81 €

Voté à l'unanimité.

BUDGET DE LA COMMUNE

M. le Maire propose de procéder au vote du budget primitif 2014

Section d'investissement :	204 046,85 €
Section de fonctionnement :	362 963,00 €

Voté à l'unanimité.

BUDGET CAISSE DES ECOLES

M. le Maire propose de procéder au vote du budget primitif 2014

Section de fonctionnement : 74 300,00 €

Voté à l'unanimité.

◆ INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La commune appartient à la strate démographique de 500 à 999 habitants ; l'indemnité mensuelle maximale (valeur au 1^{er} mars 2014) est de 1 178,46 € pour le Maire et 313,62 € pour chacun des adjoints.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à compter du 1^{er} mai 2014 :

➤ **Au Maire** : l'indemnité de fonction au taux de 18% du montant de traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit une indemnité mensuelle nette de 612,14 €.

➤ **Aux quatre adjoints** : l'indemnité de fonction au taux de 5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique soit une indemnité mensuelle nette de 170,04 €.

Voté à l'unanimité.

◆ SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions ci-dessous répertoriées.

	2013	2014
CCAS Gabaston	3 000 €	3 000 €
Tennis Club Gabaston	300 €	300 €
PAP 15 Thèze	400 €	400 €
Parents d'élèves	1 550 €	1 550 €
Club de gymnastique	250 €	250 €
Croix Rouge	50 €	50 €
FC 2 Vallées	1 200 €	1 200 €
FNACA	50 €	50 €
Comité des fêtes	1 300 €	1 300 €
Ligue contre le cancer	100 €	100 €
Sté de chasse Gabaston	500 €	500 €

Voté à l'unanimité.

◆ FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2014

Considérant que le budget nécessite des rentrées fiscales de 145 837 €, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit :

Taxes	Taux 2013	Taux 2014	Base 2014	Produit 2014
Taxe d'habitation	14,26	14,26	726 900 €	103 656 €
Foncier bâti	6,00	6,00	435 600 €	26 136 €
Foncier non bâti	29,56	29,56	63700 €	10 849 €
C.F.E	22,69	22,69	22 900 €	5 196 €
TOTAL :				145 837 €

Voté à l'unanimité.

◆ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA COMMUNE POUR LA CAISSE DES ECOLES

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de mise à disposition de personnels auprès de la Caisse des Écoles pour assurer la restauration scolaire et la surveillance des enfants pendant le temps de pause méridienne.

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de mise à disposition figurant en annexe avec la Caisse des Écoles.

#####

SEANCE DU 23 MAI 2014

Présents : MAGENDIE Michel, LAMY-MASCAROU Claude, BITAILLOU Guy, CANO Alain, LARROUTUDE Marie, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline, DE SOUSA Helder, DUMARTIN Pascal, LADEVEZE Thierry, LEBLOND Didier.

Excusé : CAZENAVE Pierre-Alexandre qui donne pouvoir à MAGENDIE Michel.

En ouverture de la séance, M. le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme FERRER Christine pour raisons personnelles.

◆ CCAS

Les membres extérieurs au Conseil Municipal choisis pour faire partie du Conseil d'administration du CCAS sont : Mmes Marie-France ANTON, Sandra BEGUE, Monique SEGUIN, Geneviève SEMPE et Bernadette PERE.

◆ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

L'article 1650 du Code général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le maire. Dans les communes de moins de 2000 habitants, le nombre de commissaires siégeant à la commission ainsi que celui de leurs suppléants est de six.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. De plus, un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Le Conseil Municipal décide de proposer au Directeur Départemental des finances publiques la liste des 24 noms ci-dessous afin qu'il puisse procéder à la désignation des commissaires.

Titulaires

BITAILLOU Guy
CANO Alain
LARROUTUDE Marie
BESTI Pascale
DUMARTIN Pascal
LEBLOND Didier
MATRAS Hervé
WEBER Karine
PORTALET Gabriel
BEGUE Philippe
CASANAVE dit BERDOT Daniel
CAPDEBOSCQ Jean-Bernard (Saint-Jammes)

Suppléants

LAMY-MASCAROU Claude
CAZENAVE Pierre-Alexandre
COURDE Sylvie
DE SOUSA Helder
LADEVEZE Thierry
POUTS Elisabeth
COLOMBATO Alain
SEGUIN Monique
LASSUS-THEZE Jean-Jacques
ANTON Antoine
MATRAS-CAZANAVE Maguy
COUSTET David (Higuères-Souye)

Voté à l'unanimité.

SEANCE DU 10 JUILLET 2014

Présents : MAGENDIE Michel, LAMY-MASCAROU Claude, BITAILLOU Guy, CANO Alain, BESTI Pascale, COURDE Sylvie, POUTS Elisabeth, SINSAU-PARFAIT Jacqueline, CAZENAVE Pierre-Alexandre, DUMARTIN Pascal, LADEVEZE Thierry, LEBLOND Didier.

Excusés : LARROUTUDE Marie qui donne pouvoir à DUMARTIN Pascal, DE SOUSA Helder qui donne pouvoir à LADEVEZE Thierry.

◆ PROJET DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'un choix à établir entre la révision de la carte communale de Gabaston ou la mise en œuvre d'un plan local d'urbanisme (PLU).

Face à la technicité de la question, plus d'informations sont nécessaires pour la prise de décision. Il convient donc de contacter les services de l'Etat afin d'exposer à l'Assemblée les modalités d'élaboration d'un document d'urbanisme communal.

L'Assemblée a décidé de remettre cette délibération à l'ordre du prochain conseil.

Voté à l'unanimité.

◆ DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES TOUCHEES PAR LES CATASTROPHES NATURELLES

Le Maire informe l'Assemblée qu'une demande de subvention du Fonds de Solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par les catastrophes naturelles va être faite.

Pour ce faire, un montant minimum de 150 000 € de dommages doit être constaté sur Gabaston et les communes avoisinantes.

La Communauté des Communes va donc être contactée afin de s'assurer que les conditions sont bien réunies, avant de pouvoir effectuer la demande de subvention.

Voté à l'unanimité.

◆ CHANGEMENT DE FOURNISSEUR DE REPAS POUR LE RESTAURANT D'ENFANTS

M. le Maire rappelle que faisant suite aux réclamations de parents d'élèves, un nouveau fournisseur de repas a été contacté. Après avoir testé les repas proposés par la société ANSAMBLE, les délégués des parents d'élèves ainsi que certains membres du personnel ont apprécié des repas plus savoureux, favorisant les producteurs locaux et les fruits et légumes de saison.

Après sondage auprès des parents d'élèves, une grande majorité était favorable au changement de fournisseur de repas. Les modalités ayant été fixées, un engagement pour 3 années est conclu avec la société ANSAMBLE. Celui-ci prendra effet le lundi 29 septembre 2014, dès la fin du préavis de résiliation avec l'ancienne société.

Les repas seront facturés 3,33 € pour les enfants de Gabaston et 4,13 € pour les enfants extérieurs à la commune.

Voté à l'unanimité.

◆ DM POUR EMPRUNT

M. le Maire fait part à l'Assemblée délibérante qu'une décision modificative doit être prise à fin de régularisation, suite à une imputation budgétaire erronée en 2013, à la demande de la

Trésorerie de Morlaàs.

Il convient alors de prévoir en Dépenses et en Recettes d'Investissement le montant de 150 000 € à l'article 1641.

Voté à l'unanimité.

◆ **ADHESION AU POLE REMPLACEMENT-RENFORT**

M. le Maire rappelle qu'il est fait appel au Pôle Missions Temporaires du CDG 64 afin de pallier au remplacement de la Secrétaire de Mairie lors de ses congés annuels.

Suite à l'étude du devis, une convention d'adhésion doit être établie entre la Mairie de Gabaston et le Centre de Gestion.

Une délibération doit être prise pour ce faire. Le coût du remplacement s'élèvera à 607,58 €.

Voté à l'unanimité.

◆ **ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT LE MERCREDI**

Un accueil de loisirs sans hébergement sera mis en place le mercredi dès la fin des cours jusqu'à 18H15 dans l'école de Gabaston.

Prix pour le repas, la demi-journée et le goûter :

- enfant de la communauté de communes du Pays de Morlaàs : 7,80 €
- enfant extérieur à la communauté de communes du Pays de Morlaàs : 8,80 €

De plus, un transport organisé par la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs sera mis en place pour les communes d'Ouillon et de Sedzère, à l'entière charge des parents.

Les parents viendront récupérer les enfants sur le lieu d'accueil de loisirs.

Voté à l'unanimité.

◆ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le remplacement des menuiseries aluminium (portes) de l'école maternelle est prévu fin 2014.

- Suite aux intempéries de juin, l'état de la voirie s'est détérioré, tout particulièrement Chemin du Bois et Route de Saint-Laurent. La circulation étant impraticable, des travaux de pelle ont été réalisés dans l'urgence.

- L'école maternelle sera dotée prochainement d'un nouveau local à vélos, généreusement offert par M. Didier Leblond.

Etat civil

Carnet Rose et Bleu

Alexandre CLAIREFOND le 2 février
Yannis GREGORIO le 13 mars
Mickaël DA SILVA MACHADO le 20 mars
Shayna SEGUEM le 17 juin

Félicitations aux heureux parents !

Carnet Blanc

Laurence CEREZAL et Jérémy PICQUENDAR le
28 mars

*Félicitations à ce couple nouvellement
uni !*

Carnet Noir

Marie BOUILLOU le 16 février
Michel POUTS le 3 mars
Jean-Jacques BRITIS-BETBEDER le 8 juillet

*Nous renouvelons aux familles nos sincères
condoléances.*

Informations scolaires

◆ FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES

La rentrée prochaine se fera le mardi 2 septembre avec un effectif de 102 élèves.
Les nouveaux rythmes scolaires seront appliqués et se mettront en place dès la rentrée.
Les horaires d'enseignement seront les suivants :

- ⊗ Lundi, mardi et jeudi : 8H45 - 11H45 / 13H45 - 15H45
- ⊗ Mercredi : 8H45 - 12H15
- ⊗ Vendredi : 8H45 - 11H45 / 13H45 - 16H15

Les parents ont été informés des TAP (temps d'activités périscolaires) et une fiche d'inscription leur a été remise.

✓ **Maternelle :**

Michel RISTIGUIAN (enseignant) et Solange MORGADO (agent technique) seront en charge de la classe de 24 élèves (12 en Petite Section et 12 en Moyenne Section).

✓ **Primaire :**

- Nathalie ARNAUD-PIN (enseignante à $\frac{3}{4}$ temps) et Stéphanie DUVIGNAU (agent technique) seront en charge de la classe de 25 élèves de Grande Section et de CP (15 GS et 10 CP).
- Sophie LALAUDE (directrice) sera en charge de 25 élèves (7 CE1 et 18 CE2).
- Nicolas JEAN (enseignant) sera en charge de 28 élèves (12 CM1 et 16 CM2).
- L'enseignant du $\frac{1}{4}$ temps n'est pas encore connu.
- Julien COCHARD sera l'enseignant remplaçant.

◆ FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

✓ **Cantine :** la société de restauration « La Culinaire » ne donnant plus entière satisfaction, la société Ansamble a été sollicitée. Elle a ensuite été retenue par la commission scolaire et la majorité des parents.

A compter du 29 septembre 2014, les repas seront donc distribués par la Société Ansamble basée à Artix. Cependant, le prix du repas subira une augmentation de 0,20 €.

✓ **Garderie :** elle sera assurée de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30. Une garderie gratuite de 15h45 à 16h45 sera instaurée pour les enfants de la maternelle dont les parents travaillent (les enfants de la maternelle ne sont pas concernés par les TAP). La garderie continuera d'être payante de 17h à 18h30.

◆ STAGES DE REMISE A NIVEAU

Nicolas JEAN, Sophie LALAUDE et Audrey TAUPIN, enseignants volontaires, assureront un stage de remise à niveau du lundi 25 au vendredi 29 août 2014.

◆ ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un Accueil de Loisirs va être créé sur la commune de Gabaston le mercredi après-midi, regroupant les enfants de Gabaston, Ouillon et Sedzère. Il sera à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Morlaàs ainsi que la cantine du midi pour les enfants fréquentant le centre (entre 25 et 35 enfants prévus). Les animations seront assurées par des moniteurs des FRANCAS.

Infos pratiques

◆ LA MAIRIE

La mairie est ouverte les lundis, mardis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h30.

M. le Maire assure une permanence les 1^{ers} et 3^e lundis ainsi que les 2^e et 4^e samedis du mois.

Contact : 05 59 68 33 98 ; mairie.gabaston@akeonet.com

◆ LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DE MATERIEL

✓ **Les tarifs de location** de la salle des fêtes pour les particuliers sont les suivants :

	Demi-journée	De 1 à 3 jours	Forfait 4 à 6 jours	Caution
GABASTONNAIS	30 €	50 € par jour	200 €	750 €
EXTERIEURS		200 € par jour	750 €	1000 €

✓ **Location de matériel** (tables et chaises uniquement)

Location : 30 € ; caution : 150 €.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public.

Pour les réservations, penser à contacter suffisamment à l'avance le responsable, Alain CANO, au 06.01.83.98.45 ou par e-mail : cano.alain52@gmail.com

◆ DON DE SANG - RAPPEL

Les collectes de sang du 2^e semestre 2014 sont les suivantes :

A Morlaàs (salle de la mairie) : les mardis 23 septembre (de 15h à 19h) et 18 novembre (de 7h à 10h).

A Sévignacq (maison des associations) : samedi 23 août (de 7h à 10h), mardi 30 décembre (de 15h à 19h).

Pour les personnes qui le souhaitent, il est également possible de se rendre au site de l'Établissement Français du Sang à Pau (145, Avenue de Buros).

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A GABASTON

- KOMPANITCHENKO Dominique : 12 rue Gaston Fébus (05.59.68.42.15)
- MAS Nathalie : 6 chemin de Choy (05.59.68.42.27)
- ROYAU Corinne : 2 rue Gaston Fébus (06.89.04.03.31 - 05.59.68.42.13)
- THERIN Christiane : 3 rue Labarrère (05.59.68.42.82)

Contact : Relais Assistantes Maternelles - Place de l'ancienne gare - 64 160 MORLAAS

Tél : 05.59.33.09.35 - **Email** : relaislgs@wanadoo.fr

◆ SITE INTERNET

Opérationnel depuis fin janvier 2010, le site internet de la commune de Gabaston est consultable à l'adresse suivante : www.gabaston.fr

La fréquentation se situe aux alentours de 5 000 visites par mois et témoigne de tout l'intérêt que vous portez à ce site. A la mi-juillet 2014, il a dépassé le cap des 165 000 connexions !

◆ ALLONGEMENT DE LA DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE D'IDENTITE

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées **pour les personnes mineures**. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

◆ LES DECHETS VERTS ET LA DECHETTERIE

L'aire des déchets verts située Chemin Basacle à Morlaàs peut recevoir les déchets verts suivants : tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, feuilles, fleurs et plantes, mauvaises herbes, branchages de diamètre inférieur à 15 cm, écorces, sciures...

Heures d'ouverture :

Du 1^{er} avril au 30 novembre : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} décembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tél : 05.59.33.65.93

◆ COLLECTE DES ORDURES MENAGERES LE VENDREDI - RAPPEL

Depuis le passage en régie de la collecte des ordures ménagères par le SIECTOM Béarn Côteaux Adour, la collecte des ordures ménagères s'effectue le vendredi matin.

◆ VISITE DU CENTRE DE TRI DE SEVIGNACQ

Une visite du centre de tri de Sévignacq est proposée le jeudi 7 août à partir de 9h30. C'est gratuit et ouvert à tous. Après la visite, possibilité de repas au restaurant Courbet à Sévignacq (12,50 €). RV 9h devant la mairie de Gabaston. Pour les visites et le repas, s'inscrire avant le samedi 2 août auprès de Thierry LADEVEZE (06 30 58 55 66) ou Alain CANO (05 59 68 34 53).

◆ SPANC

Les lois sur l'eau et les milieux aquatique de 1992, 2006 et 2010 (Grenelle 2) obligent les collectivités de s'assurer que les dispositifs d'assainissement non collectif existant (ou futurs) ne sont pas à l'origine de problèmes de salubrité publique (code de la santé), de pollution des eaux de surface ou souterraines (code Rural et Loi sur l'eau) ou de problèmes de gêne pour le voisinage (Code des Collectivités Territoriales).

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a ainsi pour objectif de contrôler les installations d'assainissement, aussi bien lors de la construction que pour l'existant (habitations anciennes). La vérification porte sur la conformité du dispositif, mais aussi sur son entretien et son bon fonctionnement. Un premier passage a eu lieu sur la commune en 2005, le SPANC effectuera une deuxième visite de fonctionnement à partir du mois de septembre 2014. Un prospectus d'information ainsi qu'un avis de passage vous seront adressés prochainement.

Deux agents du SPANC sont à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous assister dans vos démarches de travaux (ou modification) sur votre dispositif d'assainissement non collectif.

En 2007, le service d'assainissement a également mis en place un service d'entretien des installations d'assainissements non collectifs en passant un marché avec une entreprise spécialisée et agréée permettant notamment d'avoir des coûts de vidange attractifs (formulaire à retirer directement au SPANC ou sur le site de la Communauté des Communes).

#####

Centre Communal d'Action Sociale

◆ GOUTER DES AINES

Le dimanche 12 janvier 2014, pour la 3^e année consécutive, les membres du CCAS ont invité les aînés de Gabaston à se retrouver autour d'un goûter spécial galettes des rois. Ils étaient 46 aînés à la salle des fêtes de Gabaston pour partager cet après-midi des plus agréables.

◆ UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé de : Marie-France ANTON, Sandra BEGUE, Pascale BESTI, Sylvie COURDE, Bernadette PERE, Monique SEGUIN, Geneviève SEMPE Jacqueline SINSAU-PARFAIT, Alain CANO et Michel MAGENDIE.

Monique SEGUIN a été élue vice-présidente à l'unanimité.

Michel MAGENDIE est président de droit.

◆ BUBGET PRIMITIF 2014

Dépenses : 9 614,00 € ; Recettes : 9 614,00 €.

◆ DATES A RETENIR :

- dimanche 7 septembre : sortie des aînés dans le Gers.
- dimanche 19 octobre à la salle des fêtes de Gabaston : repas annuel des aînés.

#####

Vie au village - Animation

★ Vœux de la municipalité

Le vendredi 17 janvier, les Gabastonnais ont participé nombreux à la soirée des vœux de la municipalité. Dans son allocution, le Maire Philippe PALENGAT a rappelé les principales réalisations du mandat 2008-2014 et en particulier, pour 2013, le restaurant d'enfants, opérationnel depuis la rentrée scolaire de septembre. Il a également remercié l'ensemble des personnes qui se sont impliquées à ses côtés dans les diverses commissions ainsi que les bénévoles qui œuvrent pour l'animation du village.

★ Les deux cloches sonnent, sonnent !

Après avoir procédé au réglage de l'heure et des sonneries à l'église, l'entreprise LAUMAILLE basée à Ibos a remplacé le moteur de volée de la deuxième cloche ainsi que le kit chaîne. C'est

désormais un moteur électronique qui est installé à la place de l'électromécanique défectueux. Lors de son intervention le mardi 11 février, Maxime Labat, technicien campaniste, a également remplacé le cuir du battant de la deuxième cloche. Désormais, l'angélus sonne tous les jours à midi et à 19h ainsi que le dimanche à 10h.

★ La chasse à courre enfin sous le soleil !

Fidèles à leurs habitudes, les troupes du Pau-Hunt Drags sont venues le samedi 22 février sur le territoire de Gabaston pour leur traditionnel après-midi de chasse à courre. Contrairement aux années passées, un agréable soleil resplendissait sur Gabaston et illuminait les montagnes enneigées à l'horizon.

Les cavaliers se sont retrouvés devant la salle des fêtes, sous la direction de leur maître d'équipage Georges MOUTET, à la tête de ce groupe depuis 14 ans. Ils ont ensuite pris la direction du chemin dous Balens où la meute de chiens a été lâchée, menée par le « Huntsman », Bernard BAYLAC. Et sur un terrain souple, les chiens suivaient le « drag », c'est-à-dire la voie artificielle faite le matin de la chasse à l'aide d'un bouchon de paille imprégné d'une odeur rappelant celle du renard. Ce qui conduisait la meute et l'équipage à franchir divers obstacles, dont certains avec plus de difficultés comme pour la traversée du « Biarrié ».



★ La grignoteuse a rasé des souches en bordure de routes

Après l'abattage de quelques arbres gênants en bordure de routes, Grégory DAQUIN, de l'entreprise « Le Grimpeur du Val d'Adour » est intervenu les vendredi 21 et samedi 22 février avec une grignoteuse (appelée aussi raboteuse) de souches.

Cet appareil particulièrement pénible à manœuvrer permet de détruire la souche afin d'éviter son dépassement du sol ; le but étant de faciliter ensuite le fauchage et l'entretien des bordures. Le puissant moteur de cette machine fait tourner à grande vitesse un disque équipé de 12 dents au carbure de tungstène qui rabotent la souche par des passages successifs. Les copeaux sont ainsi mélangés à la terre créant un mulch. Cette méthode évite l'intervention d'une pelleteuse pour l'arrachage et d'une évacuation en décharge.

Pour les particuliers intéressés par l'intervention de cette machine, il suffit de contacter « Le Grimpeur du Val d'Adour », entreprise basée à Lamayou, par téléphone au 06.87.56.05.21 ou par mail : gvaelagage@hotmail.fr

★ 10 arbres fruitiers pour les pèlerins de Compostelle

Le jeudi 6 mars, 26 écoliers des classes de CM1 et CM2 ont participé à la plantation de dix arbres fruitiers en bordure du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le village de Gabaston est en effet traversé par la voie d'Arles (passant notamment par Montpellier, Toulouse, Auch, Morlaàs...) qui rejoint à Ostabat, les voies du Puy-en-Velay, de Tours et de

Vézelay. Les pèlerins se dirigent ensuite vers Saint-Jean-Pied-de-Port : en 2013, ils étaient plus de 50 000 venant de 108 pays du monde entier à se présenter dans cette ville, au point d'accueil de l'association « Les Amis du Chemin de Saint-Jacques des Pyrénées-Atlantiques. »



Cette association, créée pour faciliter le périple des pèlerins, s'est engagée en 2010 dans la plantation d'arbres fruitiers le long du chemin. Comme l'expliquent Jean-Claude NOGUES et Marcel GEGU, bénévoles et chevilles ouvrières de l'association, cette action répond à un triple objectif : « Offrir aux marcheurs la possibilité de manger des fruits sur leur passage, faire connaître à tous les variétés anciennes qui ont pu être retrouvées et mises en valeur ; et enfin, rendre plus visible la volonté de notre région de bien

accueillir les touristes. Actuellement, sur plus de 50 communes, plus de 500 arbres ont ainsi été plantés. »

A Gabaston, l'emplacement proposé par la commission environnement a tout d'abord fait l'objet d'un rapide aménagement à l'aide d'une pelle mécanique. Puis, les écoliers sont venus participer à la plantation, après avoir écouté attentivement les explications sur cette démarche originale. Sur cette bordure de chemin, ont été plantés : un figuier Ronde de Bordeaux, deux pruniers Quetche, un cerisier Bigarreau Burlat, un pommier Perasse de Nay, un pommier Reine des Reinettes, un cerisier Bigarreau Reverchon, un poirier du docteur Jules Guyot et un pommier Astrakan.

★ La première communion pour 14 enfants



Le dimanche 25 mai, jour de la fête des mères, 14 enfants ont fait leur première communion en l'église de Gabaston.

La cérémonie célébrée par l'abbé Jean LASSERRE a été rehaussée par les chants des choristes des groupes de Gabaston et Sedzère, sous la houlette de Jeannot SARTHOULET.

Les communiantes ont également animé cette belle cérémonie par leurs chants, encadrés par les catéchistes Marie-Louise ESQUINES, Dany LEPRETRE, Jeannot SARTHOULET et Jacqueline SINSAU.

★ Journée Défi Sport : record de participation encore battu !

La 7^e édition de la Journée Défi Sport vient de battre un nouveau record de participation : l'an dernier, ils étaient 150 et ce dimanche 22 juin, 169 participants étaient au départ des différents parcours. Le tout sous un temps couvert et très agréable, contrairement à la journée

caniculaire de la veille ! Trois circuits d'environ 10, 15 et 25 km étaient proposés pour les marcheurs, coureurs à pied et VTTistes. Dans les différents parcours, les ravitaillements ont été très appréciés, tout comme la beauté du paysage et la qualité du nettoyage des chemins. Nouveauté 2014, un circuit de 3 km a réuni des participants âgés de moins d'un an (Robin) jusqu'à 77 ans (Thérèse) ! Ce qui correspond tout à fait à l'esprit de cette matinée menée dans le cadre du Défi Sport Aquitaine et visant à promouvoir l'activité sportive pour tous. Une belle satisfaction également pour les organisateurs que sont les associations du village et la commission animation.



Après l'effort, la journée s'est poursuivie à la salle des fêtes autour d'un délicieux Pacherenc moelleux du Vic-Bilh... L'occasion de prolonger les discussions notamment avec les nouveaux habitants du village invités par la Municipalité. Après la remise des Gabas d'or 2014, les 145 convives ont ensuite partagé les grillades parfaitement préparées par Alain CANO, Jacky PORTALET et Jean SERNA, les trois cuistots fidèles au poste depuis ces dernières années. Après le repas, bonne humeur et activités sportives étaient toujours de mise, notamment du côté du terrain de pétanque et du court de tennis. Rendez-vous en 2015 !

Gabas d'or 2014 : deux sportifs et deux bénévoles à l'honneur



La remise des 7^e trophées des Gabas d'or a eu lieu ce dimanche 22 juin, dans le cadre de la Journée Défi Sport. Cette année, deux sportifs et deux bénévoles ont été mis à l'honneur.

Le premier Gabas d'or a été attribué à Mathilde LEBLOND qui a fini première d'Aquitaine avec son club Pau Cheerleading. Son équipe s'est qualifiée pour la finale du championnat de France

au Stade Pierre de Coubertin à Paris où elle a fini 4^e à quelques 9 petits points du podium.

Un 2^e sportif a ensuite été récompensé. Déjà Gabas d'or 2008, le judoka Nicolas BODOU, formé au Judo Club Morlanais et actuellement licencié à Asnières (92), a été sacré vice-champion d'Europe universitaire en octobre dernier, dans la catégorie moins de 60 kg. Nicolas étant retenu par d'autres obligations, c'est à sa mère Annie que le trophée a été remis.

Le 3^e Gabas d'or, Philippe BEGUE, était déjà connu pour ses talents de chanteur puisque le jeudi 28 août 2008, il avait remporté à Périgueux le concours national de la chanson française, en interprétant « Simplement beau », une chanson de Patrick Fiori. Depuis 8 saisons, il assure bénévolement et assidument les cours aux enfants de l'école de tennis ; c'est à ce titre qu'il a reçu le trophée. « Il est très apprécié par les enfants, car il leur inculque les bases du

tennis avec fermeté et gentillesse, » souligne Alain CANO, le responsable de la commission animation. Et depuis la dernière AG du Tennis Club Gabastonnais, Philippe est vice-président. Quant au 4^e Gabas d'or, c'est lui qui, lors des précédentes éditions, remettait les Gabas d'or. Il a eu la surprise de se voir décerner le trophée 2014. En effet, par ce geste, Alain Cano et le maire Michel Magendie ont tenu à remercier Thierry LADEVEZE pour son implication depuis plusieurs années dans la vie du village, notamment auprès des associations et de la presse locale.

★ De la pluie et de violents orages...



A Gabaston, le premier semestre 2014 a été marqué par d'importantes intempéries. Parmi les dates marquantes, le vendredi 24 janvier (veille du loto de l'APE), la pluie est tombée en abondance. Les cours d'eau ont débordé et inondé des chemins, des parcelles mais aussi des habitations.

Plus récemment, le lundi 23 juin (lendemain de la Journée Défi Sport), un violent orage s'est abattu en fin de journée.



En moins d'une heure, ce sont environ 60 à 65 mm d'eau qui sont tombés, inondant plusieurs habitations, bâtiments et routes. Une route communale, chemin du Bois, a été très fortement dégradée. Une signalisation a été mise en place pour prévenir du danger. De plus, un vent fort a soufflé provoquant des chutes d'arbres, dont deux sur des routes communales, évacués par des riverains et membres du Conseil Municipal. Le vent a également entraîné des entrées d'eau sous des toitures et endommagé ainsi bon nombre d'isolations. Quant à la grêle, elle a provoqué des dégâts sur les cultures, en particulier sur les maïs. Le lendemain, à partir de 18h, de nouvelles précipitations (plus de 50 mm de pluie) ont accentué les dégâts déjà observés sur la voirie. Un glissement de terrain a également eu lieu au-dessus de la route du stade. Une pelle mécanique est intervenue pour déblayer la route de Saint-Laurent et remettre en état de circulation le chemin du Bois.

Et tout dernièrement, le dimanche 7 juillet, un nouvel orage de grêle a endommagé les cultures de maïs c'est surtout le vent qui a causé des dégâts, faisant tomber plusieurs branches et arbres, notamment sur les routes communales.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour rétablir la circulation des routes et pour nettoyer des bâtiments communaux.

Les associations

SOCIETE DE CHASSE



Le Président a convoqué les adhérents à l'AG ordinaire le 23 mai dernier. Les présents ont été invités à respecter un moment de recueillement à la mémoire de Raymond et Michel qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

L'effectif de l'association s'est maintenu et l'exercice 2013/2014 s'est déroulé normalement.

Le gibier était présent, en particulier la palombe. Les battues au gros gibier ont eu lieu avec le support actif de Saint Laurent-Bretagne dans le cadre de l'A.I.C.

La société poursuit la mise en place du plus petit gibier « faisans » pour la troisième année consécutive. Le tir du « faisan commun » est toujours interdit. Cette opération demande des investissements financiers et humains de la part de l'association avec l'aide de la fédération départementale.

La régulation des nuisibles se poursuit grâce à l'action soutenue des piégeurs et de la garderie. Le bureau a également été reconduit dans son intégralité.



**Contacts : Marcel PEBROCQ (05.56.68.34.04)
Robert LANNES (05.59.68.32.45)**



Association des Parents d'Elèves



Le vendredi 4 juillet a été le « très attendu » signal de départ en vacances des enfants de l'école de Gabaston !

Si la première partie de l'année scolaire fut chargée en animations (bourse aux jouets, vente de chocolats et goûter de Noël), la seconde partie l'a été tout autant !

En témoignent les animations suivantes :

- **samedi 25 janvier 2014** : le loto de l'école. Cette année encore, vous avez été nombreux à venir partager ce moment convivial et tenter de remporter une quine, un carton ou le gros lot !

- **samedi 8 mars 2014** : pour la première fois, un après-midi costumé a été organisé à l'occasion de carnaval. Les enfants de l'école ont ainsi pu défiler dans les rues aux abords de la salle des fêtes au son des tambours, maracas, sifflets...

L'année prochaine, c'est promis, ils feront plus de bruit !

- **samedi 12 avril 2014** : nous avons enfin réussi à organiser la chasse aux œufs en extérieur pour le plus grand bonheur des enfants (la météo ayant été plus clémente) !

Toujours en équipe et avec un fort enthousiasme, les enfants ont cherché partout tous les petits morceaux de puzzle à reconstituer et obtenir les chocolats tant convoités !

Le goûter est venu clôturer ce bel après-midi !

- **vendredi 6 juin 2014** : la fête de l'école a, cette année encore, tenu toutes ses promesses ! Un programme placé sous le signe de la diversité avec des danses et chansons qui nous ont transportés vers les îles et le Brésil et qui ont ravi l'assemblée. Les convives ont ensuite pu se retrouver autour d'un copieux apéritif suivi du repas composé de paëlla, fromage et éclairs au café ou chocolat.

Une soirée placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur !

Nous souhaitons également bonne continuation à Sophie SENDER (institutrice de grande section - CP) et Daphnée WARGNIER (institutrice de CE1-CE2) qui vont rejoindre d'autres groupes scolaires.

Les membres de l'APE et les élèves de l'école tiennent à vous remercier ainsi que l'ensemble des parents d'élèves pour votre participation et votre mobilisation qui ont contribué au financement des sorties scolaires telles que le cirque Amar, la Pêcherie d'Auruit à Hagetaubin, le Jardin de Toni, la visite au collège de Morlaàs, le musée de la Mer de Biarritz, la découverte du cirque à Lescar... et également deux voyages avec nuitées : le premier à Paris et le second à Arette.

Ces souvenirs resteront gravés dans leurs mémoires !

Les membres de l'APE vous souhaitent de très bonnes vacances et vous donnent à nouveau rendez-vous pour la prochaine rentrée scolaire, avec notamment à la rentrée la pesée du jambon dans le cadre des fêtes de Gabaston.



CLUB DE GYM



La saison 2013-2014 a été marquée par des effectifs toujours croissants ce qui laisse présager une longue vie à la gym. Le seul problème à venir est la dimension du foyer un peu exiguë certains soirs.

La saison s'est également bien terminée autour d'un méchoui cuit à point malgré les trombes d'eau (grâce à l'abri barbecue), et dont se sont régalés les quelque 70 convives qui n'ont pas eu peur d'affronter l'orage.

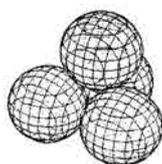
La nouvelle saison débutera en septembre, les dates seront communiquées par voie de presse.



Contact : Jacky PORTALET (06.89.29.49.92)

#####

PETANQUE



Après un hiver doux, voici revenir les beaux jours pour tous les « pétancayres » le vendredi soir à partir de 21 heures, avec de nouveaux joueurs pour renforcer le groupe car il y en a qui ne viennent plus cause « arthrose ».

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le coach.

Contact : Jean SERNA (05.59.68.37.30)

COMITE DES FETES



Forts d'une édition 2013 synonyme de réussite, les jeunes du comité des fêtes de Gabaston œuvrent actuellement à la préparation des festivités pour le mois de septembre prochain. Si elles conservent les « classiques » tels que l'ouverture du week-end avec le repas du comité – qui rassemble chaque année un peu plus d'adeptes – les fêtes patronales apporteront également leur lot de surprises et de nouveautés, notamment pour la journée du samedi.

Par ailleurs, les sérénades débiteront le week-end des 13 et 14 septembre pour s'achever le week-end des 20 et 21 septembre. A l'occasion de ce dernier week-end, nous vous invitons à venir nous voir défiler, déguisés, autour d'un thème qui ravira petits et grands. Ce premier rassemblement nous permettra de venir à votre rencontre afin de vous présenter le programme et de vous proposer une tombola pour remporter de nombreux lots.

Alors réservez dès à présent les 26, 27, 28 et 29 septembre 2014 pour participer au grand rassemblement du village et partager des moments de convivialité en toute simplicité.

Contacts : Mathilde COLLINET (06.85.99.63.34)
Laurie LASSUS-THEZE (06.61.21.01.14)

#####



La 15^e assemblée générale du FC 2 Vallées (issu de la fusion entre l'AS Gabaston et l'US Monassut) qui s'est déroulée à Gabaston a été l'occasion de souligner la bonne santé de l'école de foot. Quant aux autres équipes, des vétérans à 7 aux seniors à 11, elles continuent leur bonhomme de chemin. Chez les seniors à 11, après plusieurs saisons de dévouement au sein du club en tant que joueur puis entraîneur, Cyril LABORDE n'entraînera plus le FC 2 Vallées. Noël SPACH (ancien joueur) et Frédéric HUET lui succèdent et ont prévu de reprendre les entraînements le jeudi 31 juillet.

Tous les efforts de formation ont d'ailleurs valu au FC 2 Vallées de se voir attribuer pour trois saisons le « Label Qualité Ecole de Football FFF ». Ce label a été remis à Nicole et Gaby PORTALET lors de l'assemblée générale du District de Football des Pyrénées-Atlantiques qui s'est tenue le 2 juin à Gouze, par le président du District de foot Jean-Michel LARQUE. Le club se voit ainsi récompensé « pour l'amélioration du fonctionnement de son Ecole de foot, les qualités d'accueil, d'encadrement, d'éducation et d'enseignement, sa participation à la fidélisation des effectifs, la valorisation de ses éducateurs et ses dirigeants, la promotion de l'esprit sportif, du fair-play et le respect des lois du jeu. »



Du côté du bureau, l'emblématique président, Gaby PORTALET a décidé de prendre un peu de recul, après seulement 15 saisons au FC 2 Vallées et une trentaine à l'AS Gabaston... soit près d'un demi-siècle au service du club de foot local ! Même si « officiellement », il n'est plus au bureau du club, on peut s'attendre à ce que Gaby PORTALET suive encore de près la vie du club.

Il était d'ailleurs présent samedi 5 juillet au stade de Gabaston où une journée portes ouvertes était organisée pour les enfants et les adultes. Des ateliers ludiques ont été mis en place à partir de 10h, associant un enfant et un adulte. Un pique-nique a clôturé la matinée puis des tournois amicaux ont été organisés.

A l'issue de cette journée festive sous le soleil, un vin d'honneur a été offert aux participants et a permis de visiter le nouveau local de rangement attenant aux vestiaires. Ce local a été réalisé durant le premier semestre 2014 grâce à la mobilisation des bénévoles du Club ; les travaux se sont achevés le jeudi 26 juin.

Le nouveau bureau :

Coprésidents : Nicole PORTALET et Mickaël MORA ; **trésorier :** Didier LEBLOND ; **trésorier adjoint :** Olivier PUCHEU ; **secrétaire :** Nicole PORTALET ; **secrétaire adjoint :** Mathieu REILHE.

Membres : Stéphane DABANCENS, Gilbert CAPDEVIELLE et Jean-Luc BERMEJO.



Contact : Nicole PORTALET (05.59.68.32.09)

Email : fc.de.vallees@gmail.com

CLUB 3^e PRINTEMPS



Les aînés cheminent tranquillement dans leur vie d'adhérents, un peu en « veille » face à quelques soucis dus à l'âge, maladie et... décès. Ils expriment des vœux de bonnes vacances et un heureux deuxième semestre à vous tous.

Contact : Arlette CASSET (05.59.68.35.34)

#####

CHORALE



Nous nous sommes réunis pour diverses répétitions de chants soit à Gabaston, soit à Serres-Morlaàs au cours de ce premier semestre 2014.

Le jeudi 5 Juin 2014, les choristes ont participé aux 19^e Chorégies en Béarn à Lons organisées par le Comité LARTIGUE de PAU. Cette journée a réuni 15 chorales du Béarn et du Pays Basque. Nous avons interprété 2 chansons « LE GASCON » et « PARIS » sous la direction de Pierre GERAUT et avec l'accompagnement de Jean CLOS-CHALAN. C'est ensuite autour d'un bon repas animé de chants et de danses que s'est terminée cette belle journée.



Nous sommes toujours à la recherche d'un musicien quel que soit l'instrument, afin de continuer les répétitions de chants.

A tous, nous vous souhaitons un bon été !

Contact : Maryse BOUILLOU (05.59.68.35.31)

TENNIS CLUB GABASTONNAIS



➤ Ecole de tennis

Une fin de saison pour les enfants de l'école de tennis enrichissante pour le côté sportif et conviviale. Des échanges de balles récompensent le travail de Philippe BEGUE qui par sa fermeté et sa gentillesse fait évoluer les enfants sur le court de tennis.

Un nouveau bureau a été élu à l'assemblée générale :

Présidente : Sandra BEGUE

Vice-président : Philippe BEGUE

Secrétaire : Stéphanie DUVIGNAU

Trésorière : Monique CANO



➤ Tarifs des cartes de tennis Famille + clé du court

Gabaston : 53 euros ; **Extérieurs** : 63 euros ; **Enfants école de tennis** : 23 euros ; **Sympathisants** : 15 euros.



Le 5 juillet, la sortie de l'école de tennis à Adrenaline Parc à Moliets a fait la joie des parents et des enfants. Au cours du déjeuner au « Transat » Sandra et Philippe BEGUE ont récompensé Alain CANO pour toutes les années passées au Tennis Club Gabastonnais.

C'est avec une certaine émotion qu'il a remercié les parents et les enfants pour la bonne entente qui règne entre eux car, si les enfants sont heureux de se retrouver, les parents le sont également.

C'est donc avec confiance qu'il laisse la présidence à Sandra BEGUE et son équipe.

Bonnes vacances à tous !

Contact : Sandra BEGUE (06.16.86.16.77)

ALBUM PHOTOS DES DERNIERS MOIS...



1 - Chasse à courre sous le soleil de GABASTON le 22 février.



2 - Les CM1 et CM2 ont participé à la plantation de dix arbres fruitiers en bordure du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.



3 - Les lotos des associations ont connu une forte affluence !



4 - Lors de la JOURNÉE DÉFI SPORT, 169 personnes ont participé aux activités du matin.



5 - Des bénévoles du FC 2 Vallées ont réalisé l'agrandissement des vestiaires du foot.